



MUNICIPALITÉ SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526
Courriel : greffe.st-theodore@mrcacton.qc.ca Site internet : www.st-theodore.com

RAPPORT DU MAIRE 2014

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il me fait plaisir de m'adresser à vous. D'abord, je voudrais faire des remerciements à mes conseillers et conseillère pour leurs implications au conseil municipal tout au cours de la dernière année. Le Conseil Municipal actuel se compose de messieurs Michaël Laplante, Mathieu Desmarais, Éric Laliberté, Pierre Dufort, Tony Couture, madame Diane Daigneault et moi-même, Guy Bond. Conformément à l'article 955 du Code Municipal du Québec, voici mon rapport de la situation financière de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton.

ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2013 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport de notre vérificateur externe, la firme comptable FBL, ne contient aucune réserve et indique que les états financiers consolidés produits donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2013. En voici le résumé :

Revenus			Charges		
Taxes	1	1 398 502	Administration générale	12	307 764
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 468	Sécurité publique	13	231 508
Quotes-parts	3		Transport	14	627 070
Transferts	4	362 993	Hygiène du milieu	15	275 897
Services rendus	5	52 418	Santé et bien-être	16	
Imposition de droits	6	33 040	Aménagement, urbanisme et développement	17	71 166
Amendes et pénalités	7	4 028	Loisirs et culture	18	173 190
Intérêts	8	15 398	Réseau d'électricité	19	
Autres revenus	9	124 926	Frais de financement	20	25 670
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			21	1 712 265
	11	1 996 773	Excédent (déficit) de l'exercice	22	284 508
			Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23	7 140 014
			Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24	
			Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25	7 140 014
			Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26	7 424 522

Les indicateurs de gestion pour l'année 2013 ont été produits au ministère et peuvent être consultés au bureau municipal.

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus*, les rémunérations pour l'année 2014 sont les suivantes :

Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton :

Maire : 5 786,40\$/année + allocation de dépenses : 2 820,72\$/année = 8 607,12\$/année ;

Conseiller municipal : 2 654,04\$ / année + allocation de dépenses : 964,80\$ = 3 618,84\$/année ;

Maire suppléant* : 157,44\$/année + allocation de dépenses : 78,84\$/année = 236,28\$/année/conseiller ;

* Sur résolution du Conseil, le mandat du maire suppléant est de trois (3) mois. Le montant total annuel est réparti en part égale entre chaque conseiller.

Municipalité régionale de comté (MRC d'Acton) :

Préfet M.R.C. : 885\$ + allocation dépenses 442\$ = 1 327\$/mois ;

Délégués : 104\$ + allocation dépenses 52\$ = 156\$/séance ;

Comité : 52\$ + allocation dépenses 26\$ = 78\$/séance ;

Président comité : 52\$ + allocation dépenses 26\$ = 78\$/séance ;

Régie Intermunicipale d'Acton & des Maskoutains :

Président : 125,55\$ + allocation de dépenses 662,78\$ = 188,33\$/séance ;

Délégué : 62,78\$ + allocation dépenses 31,39\$ = 94,17\$/séance.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE & DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le budget d'opération 2014 est établi à 1 737 963\$. L'estimé des états comparatifs déposés à l'assemblée du conseil municipal du mois de novembre prévoit terminer l'année avec un léger surplus dans la mesure où aucun imprévu majeur ne vienne perturber nos activités d'ici la fin de décembre. Au 27 octobre 2014, les recettes se chiffrent à 1 662 429\$. Quant aux dépenses et affectations, elles s'élèvent à 1 477 804\$. Le dernier programme triennal d'immobilisations, pour les années 2014-2015-2016, indiquait des prévisions de 683 000\$ en affectations pour l'année en cours. La plupart des projets qui y sont inscrits ont été réalisés. Certains projets

comme le pavage du 9^e rang est et la rénovation du bureau municipal ont dû être reportés en attente de subventions.

RÉALISATIONS 2014

Encore cette année, la municipalité a beaucoup investi sur ses infrastructures municipales. Comme vous avez pu le constater, la municipalité a effectué des travaux d'amélioration sur la rue Principale et au centre du village. Ce plan de revitalisation d'aménagement de l'urbanisme a été planifié et budgété par le Conseil depuis quelques années déjà. On parle ici de l'élargissement de la rue Dufresne pour la sécurité du milieu mais également la beauté du coeur du village par la mise en place d'un futur aménagement paysager. Il en va de même pour les travaux effectués au stationnement municipal face à la bibliothèque ainsi que la réfection des trottoirs de la rue Principale. Une cure de rajeunissement a également été effectuée au chalet des loisirs par l'aménagement de l'extérieur. Du côté des services d'hygiène, des travaux de réfection des regards sanitaires et la vidange des boues à l'usine d'épuration des eaux usées ont été effectués. Grâce au bon travail de nos employés, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons pu réaliser tous ces travaux à des coûts inférieurs aux prévisions puisque les majeures parties de ceux-ci ont été réalisés en régie.

Nous voudrions également remercier les bénévoles du festival des tirs et des festivités de juin organisés par la municipalité. Nous pouvons être fière de ces événements mais également, de ceux réalisés par les autres organismes locaux dont le Club des bons amis. Encore cette année, des félicitations aux bénévoles de la bibliothèque pour leurs implications au bon déroulement de celle-ci. Merci également à ceux impliqués dans l'organisation du soccer pour le plaisir de nos jeunes.

LISTE DES CONTRATS ACCORDÉS DE PLUS DE 25 000 \$

La liste de tous les contrats municipaux accordés de plus de 25 000\$ a été déposée en date du 27 octobre 2014. Également, tous les contrats de 2 000\$ ou plus avec un même contractant, durant une même période lorsque la totalité des contrats est égale à 25 000\$ ou plus, sont inscrits sur cette liste. Vous pouvez la consulter au bureau municipal. Les rapports d'une partie de ces contrats sont également disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres au <http://www.seao.ca>.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET & DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 sera dévoilé avec le budget 2015 qui, sera adopté au courant du mois de décembre. Vous serez informé des projets qui seront mis en œuvre par le Conseil pour les prochaines années. Ces projets inscrits au dernier programme seront à nouveau pris en considération : développement domiciliaire, pavage du 9^e rang est, du 8^e rang ouest, de la route des Érables et du 5^e rang, finition extérieur du bureau municipal, construction et réfection de trottoirs sur la rue Principale et construction d'un bâtiment sanitaire aux loisirs. Il est à noter que ces projets sont inscrits à titre informatif seulement et sont sujets à changement. Il est à noter que ces projets sont inscrits à titre informatif seulement et sont sujets à changement. Ils ne sont pas définitifs puisqu'ils peuvent être soumis à certaines conditions ou approbations de subventions et, approuvés au final par le conseil municipal.

Nous sommes à une époque d'exil des milieux ruraux de la population. En général, nous sommes à même de constater que les populations quittent les villages et les conséquences sont que les petites municipalités ne pourront plus offrir de services à leurs citoyens. Pour cette raison, la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton désire attirer des nouvelles familles par le projet d'un nouveau développement domiciliaire. L'amélioration et la qualité de ses infrastructures feront en sorte de conserver ces familles et d'augmenter la population. Afin d'assurer la pérennité de la municipalité, le dynamisme, la viabilité économique et le maintien des services à la population sont présentement des priorités dont tiendra en compte le conseil municipal les prochaines années.

CONCLUSION

Je remercie la population de me permettre de la servir, encore une fois à titre de maire, le tout dans le meilleur intérêt de la Municipalité. Pour finir, je vous remémore que les assemblées du conseil municipal se tiennent habituellement tous les premiers lundis du mois à 20h00, sauf lors des jours fériés. Toute la population est la bienvenue afin d'échanger de façon respectueuse et constructive avec le conseil. Les procès-verbaux du Conseil municipal ainsi que toutes les informations importantes concernant notre Municipalité se retrouvent sur notre site internet au www.st-theodore.com. Suivez également les activités sur notre compte Facebook sur le [saintheodore.dacton](http://www.saintheodore.dacton).

Guy Bond,
Maire de Saint-Théodore-d'Acton
